

PROJET DE « MISE EN ŒUVRE DE TECHNOLOGIES D'ADAPTATION DANS LES ECOSYSTEMES FRAGILES DES PLAINES DE DJIBOUTI »

I- Contexte/Introduction

La République de Djibouti est caractérisée par un climat très aride et semi-désertique ce qui le rend très sensible aux effets de changement climatique. Les conséquences des changements climatiques se manifestant par des sécheresses récurrentes et des inondations, augmentent la vulnérabilité des moyens d'existence des pasteurs et agropasteurs. Ceux-ci tirent l'essentiel de leurs revenus qui dépendent des conditions climatiques et des ressources naturelles. Les éleveurs ont perdu l'essentiel de leur cheptel.

C'est dans le but de renforcer la résilience de communautés les plus vulnérables aux effets de changements climatiques que le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement a reçu un financement du fond de l'Environnement Mondial FEM à travers le Programme de Nation Unis pour l'environnement (PNUE) Afin d'exécuter le projet intitulé : « Mise en œuvre de Technologies d'Adaptation dans les Ecosystèmes Fragiles des Plaines de Djibouti ». La durée d'exécution du projet était initialement prévue pour 5 ans mais il a fait l'objet d'une année supplémentaire d'extension pour l'année 2020, ce qui ramène son temps d'exécution à 6 ans. La zone de projet est située à Hanlé et Tadjourah.

II- Objectifs du projet

Mettre en place de mesures d'adaptation aux changements climatiques pour protéger et augmenter la résistance des communautés locales, des moyens de subsistance et des écosystèmes dans les régions de Tadjourah et Hanlé.

III- Composantes et résultats du projet

Le projet s'articule autour de quatre composantes :

Composante 1 : La Protection contre les changements climatiques liés à l'eau

Résultat 1 : Les effets négatifs des inondations et de la sécheresse sont réduits

Composante 2 : Réhabilitation des écosystèmes, rétablissement et résistance

Résultat 2: Les écosystèmes qui protègent les communautés contre les changements climatiques sont restaurés.

Composante 3 : Des moyens de subsistance durables et résistants

Résultat 3 : Les moyens de subsistance sont durables, résistants au climat et Contribuent au maintien des services éco-systémiques.

Composante 4 : Intégrer l'ACC dans le développement et résilience des communautés.

Résultat 4: La capacité des institutions et des communautés est suffisante pour permettre l'adaptation aux changements climatiques.

V- Partenaires et bénéficiaires

Partenaires

- Conseil Régional de Tadjourah et Dikhil
- Direction de l'élevage
- Direction de l'agriculture
- Secrétariat Exécutif de la gestion des risques et de catastrophes
- Agence Nationale de Météorologie
- Centre des Etudes et des Recherches de Djibouti

Bénéficiaires

- Les communautés locales de Koudi-koma, Lilya-bouri et Dinamali dans la région de Dikhil
- Les communautés locales de Darkenlé, Kalaf, Marsaki, Sourat, Raysali et Ad-Bouya dans la région de Tadjourah.

VII- Durée

6 ANS (de 2014-2020)

VIII- Coordination

- Houssein Rirache Robleh (Directeur national du projet)
- Abdallah Solma Abdallah (Coordinateur du projet)